UFR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

UFR DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

PLAN 2016-2020

LICENCE SEG – *RENTREE 2019*

SYLVAIN VATAN (PORTAIL)

LISE CLAIN-CHAMOSSET-YVRARD (L2)

GAËL LEBOEUF (L3)

Cadre pédagogique du cours de Fondements du Droit public
L 1 - S 2
Conformément au référentiel pédagogique

Référentiel pédagogique constitué de :

1) **Objectif stratégique** de la Licence : acquérir des connaissances et savoir les appliquer dans un contexte socio-économique.

2) **Objectifs spécifiques par année :**

Connaître et décrire les principes fondamentaux de l'organisation de l'Etat et de ses collectivités territoriales, les notions essentielles du droit constitutionnel et du fonctionnement des institutions publiques.

3) **Objectifs opérationnels composés de :**

Nom du responsable du cours : (2 maxi)

Nom usuel	Prénom	Statut	Email (lyon2)
CHABRIER	Loïc	Maître de conférences	Loic.chabrier@univ-lyon2.fr

a) **Pré-requis : connaissances générales sur les institutions publiques françaises, européennes et intérêt pour l'actualité politique et internationale.**

b) **Objectifs pédagogiques : théoriser les principes qui fondent l'organisation d'un Etat sur le plan constitutionnel et dans ses différentes formes d'organisation administrative.**

c) **Compétences développées : suivi de l'actualité, capacité à s'intéresser aux problématiques du monde contemporain et de la société française, intérêt pour la vie politique.**

d) **Plan de cours : un plan détaillé sera distribué à l'occasion du cours qui portera sur les thèmes suivants : la notion d'Etat, la Constitution, l'organisation du pouvoir, les différents régimes politiques, les régimes constitutionnels français, le régime de la Vème République.**

e) **Bibliographie recommandée : Pauline Türk, Principes fondamentaux de droit constitutionnel, Mémentos LMD, Gualino.**